



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat général DDPS

13 décembre 2019

Fiche de coordination 10.504, CLA-G, site extérieur de Sévaz

Plan sectoriel militaire PSM, partie « ouvrages »

Comparaison avec les anciennes versions du PSM:

Avec l'adoption par le Conseil fédéral, le 8 décembre 2017, de la partie « programme » du plan sectoriel militaire 2017, les emplacements des centres logistiques de l'armée (CLA) et des sites extérieurs associés et pertinents pour le plan sectoriel ont été fixés pour la première fois dans le plan sectoriel militaire. La présente fiche de coordination pour le CLA-G, site extérieur de Sévaz est donc désormais incluse dans la partie « Ouvrages ».

Contenu

1	Contexte, utilisations futures	4
2	Dispositions	4
3	Explications	5
Carte		7
Périmètre des installations avec périmètre de consultation selon l'art. 11a OPAM (1:25 000)		7
Légende		8

Impressum

ÉDITEUR

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) – Secrétariat général du DDPS

RÉDACTION

Territoire et environnement du DDPS

CARTES

Office fédéral de topographie – swisstopo

RÉFÉRENCE

Sous forme électronique : www.plansectorielmilitaire.ch

09.501 CLA-G, site extérieur de Sévaz

Canton concerné	Fribourg
Commune concernée	Sévaz
Utilisation principale	Site extérieur du CLA de Grolley, dépôt de carburants
Propriété foncière	Confédération

1 Contexte, utilisations futures

Le dépôt de carburants de Sévaz est un site extérieur du CLA de Grolley. Il est chargé de fournir du carburant à l'armée. Selon la partie « programme » du PSM 2017, son exploitation doit être poursuivie pour une durée illimitée.

Le dépôt de carburants a été mis en service par le DDPS en 1988. Il se composait à l'origine de cinq réservoirs verticaux, dont deux appartenaient à des particuliers. Les trois autres réservoirs appartiennent toujours à la Confédération suisse. Les deux réservoirs privés ont été démontés en 2007.

En raison des quantités stockées, le dépôt de carburants de Sévaz est soumis à l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM; RS 814.012).

2 Dispositions

a. **But, exploitation (coordination réglée)**

Le CLA-G, site extérieur de Sévaz, est chargé de fournir du carburant à l'armée.

b. **Périmètre, infrastructure (coordination réglée)**

Le périmètre des installations délimite la zone à usage militaire (voir carte). La construction ou la transformation de bâtiments et d'installations militaires sur le site est basée sur la planification immobilière du DDPS.

L'exploitation des parties de l'installation qui se trouvent sur un terrain appartenant à des tiers doit être sécurisée.

c. **Périmètre de consultation (coordination réglée)**

Le périmètre de consultation se réfère à la zone attenante à l'installation dans laquelle la construction de nouveaux bâtiments et installations peut entraîner une augmentation considérable du risque (voir carte).

Avant que l'autorité compétente décide de modifier un plan directeur ou des plans d'affectation dans le périmètre de consultation, elle consulte l'autorité d'exécution du DDPS pour l'évaluation du risque.

d. **Accessibilité (coordination réglée)**

Le CLA-G, site extérieur de Sévaz est accessible par le réseau routier et ferroviaire existant.

Le droit de transit pour les conduites de carburant doit être garanti.

La construction d'une nouvelle installation de transbordement pour le trafic de marchandises et d'une installation de triage pour la formation de rames doit être coordonnée avec le DDPS.

3 Explications

a. **But, exploitation**

Le site extérieur de Sévaz est notamment utilisé pour approvisionner en kérosène la Base aérienne de Payerne. Il est exploité toute l'année par la Base logistique de l'armée (BLA).

b. **Périmètre, infrastructure**

Le périmètre d'installation couvre une superficie de 0,47 ha. La grande partie du site appartient à la Confédération.

A l'intérieur du périmètre de l'installation se trouvent les trois réservoirs verticaux avec bac de rétention et la station de pompage. Le bâtiment d'arrosage du côté nord et le poste de transbordement ferroviaire du côté sud se trouvent sur une propriété privée.

c. **Périmètre de consultation selon l'art. 11a de l'ordonnance sur les accidents majeurs**

Conformément à l'art. 11a, al. 1, OPAM, les cantons tiennent compte de la prévention des accidents majeurs dans les plans directeurs et les plans d'affectation. Pour ce faire, les autorités d'exécution respectives sont tenues, en vertu de l'alinéa 2, de désigner, dans le cas d'installations présentant des risques potentiels d'accidents majeurs, la zone attenante où la réalisation de nouvelles constructions et installations peut conduire à une augmentation notable du risque. L'alinéa 3 oblige les cantons à obtenir une prise de position de l'autorité d'exécution sur l'évaluation du risque avant de décider d'une modification des plans directeurs ou des plans d'affectation dans une telle zone adjacente.

Le domaine Territoire et environnement du Secrétariat général du DDPS assume la fonction d'autorité d'exécution pour les installations du DDPS concernées par les accidents majeurs. Sur la base des valeurs empiriques tirées du calcul de l'étendue potentielle des dommages dans divers dépôts de carburants du DDPS, l'autorité d'exécution a décidé de fixer globalement le périmètre de consultation des installations du DDPS concernées par les accidents majeurs à une distance de 200 m du périmètre des installations. Si le canton souhaite décider, dans le périmètre de consultation, d'une modification d'un plan directeur ou d'un plan d'affectation, il doit consulter au préalable l'autorité d'exécution.

d. **Accessibilité**

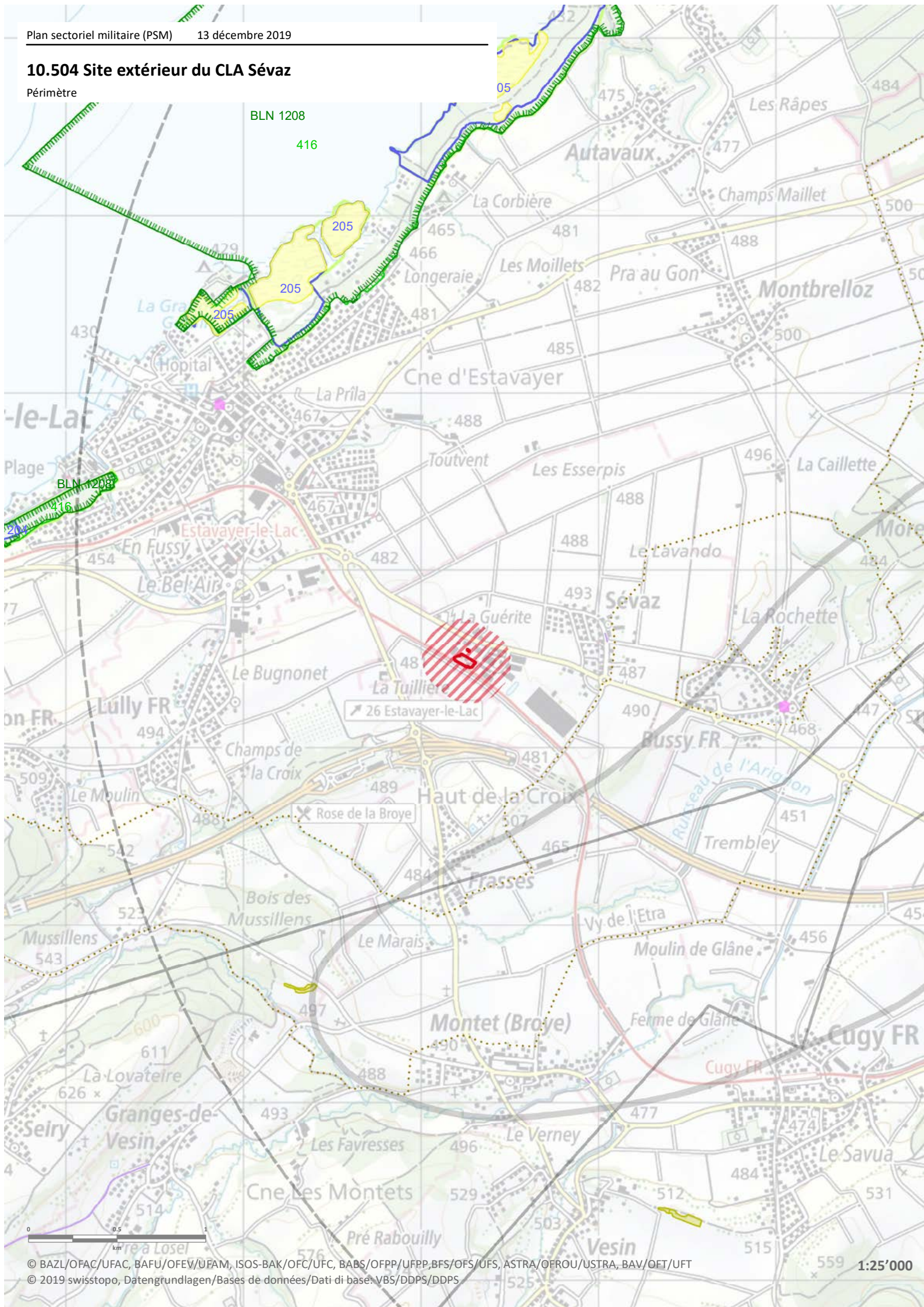
Le carburant est habituellement livré par chemin de fer par la voie de raccordement ou le poste de transbordement ferroviaire du côté sud de l'installation à partir de la gare d'Estavayer-le-Lac.

Dans le cadre de la phase d'extension 2035 du programme de développement stratégique (STEP), les CFF prévoient la construction d'une nouvelle installation de transbordement pour le trafic marchandises dans le secteur de La Guérite et d'une installation de triage pour la formation de rames. A cet égard, les intérêts du DDPS doivent être pris en compte.

L'accès routier au dépôt de carburants est assuré par une servitude inscrite au registre foncier. Les conduites de carburant allant du poste de transbordement ferroviaire jusqu'à la station de pompage, aux réservoirs et à la gare de racleurs traversent également des terrains appartenant à des tiers, c'est pourquoi le droit de passage doit être garanti par contrat ou inscrit au registre foncier.

10.504 Site extérieur du CLA Sévaz

Périmètre



Legende/Légende/Leggenda

Mögliche planerische Massnahmetypen Types de mesures de planification possibles Tipi di misura di pianificazione possibili

Festsetzung Coordination réglée Dato acquisito	Zwischenergebnis Coordination en cours Risultato intermedio	Vororientierung Information préalable Informazione preliminare	
			Standortfestlegung Site d'implantation Ubicazione dell'impianto
			Anlageperimeter Périmètre de l'installation Perimetro dell'impianto
			Gebiet mit Hindernisbegrenzung Aire de limitation d'obstacles Area con limitazione degli ostacoli
			Gebiet mit Lärmbelastung ≥ 60 dB(A) Territoire exposé au bruit ≥ 60 dB(A) Area con esposizione al rumore ≥ 60 dB(A)
			Gebiet mit Lärmbelastung ≥ 55 dB(A) Territoire exposé au bruit ≥ 55 dB(A) Area con esposizione al rumore ≥ 55 dB(A)
			Konsultationsbereich Périmètre de consultation Area di coordinamento

Inhalte anderer Sachpläne Contenus d'autres plans sectoriels Contenuti degli altri piani settoriali

	Infrastruktur Luftfahrt Infrastructure aéronautique Infrastruttura aeronautica
	Infrastruktur Schiene Infrastructure rail Infrastruttura ferroviaria
	Geologische Tiefenlager Dépôts en couches géologiques profondes Depositi in strati geologici profondi
	Übertragungsleitung Lignes de transport d'électricité Elettrodotti
	Infrastruktur Strasse Infrastructure routes Infrastruttura strade
	Infrastruktur Schifffahrt Infrastructure navigation Infrastruttura navigazione
	Asyl Asile Asilo

Schutzobjekte von nationaler Bedeutung Objets de protection d'importance nationale Oggetti protetti di importanza nazionale

	BLN-Objekt Objet IFP Oggetto IFP
	Moorlandschaft Site marécageux Zona palustre
	Flachmoor Bas-marais Palude
	Hoch- und Übergangsmoor Haut-marais et marais de transition Torbiera alta e torbiera di transizione
	Trockenwiesen und -weiden Prairies et pâturages secs Prati e pascoli secchi
	Auengebiet Zone alluviale Zona golenale
	Wasser- und Zugvogelreservat Réserve d'oiseaux d'eau et de migration Riserva di uccelli acquatici e di uccelli migratori
	Jagdbanngbiet District franc Bandita
	Wildtierkorridor überregional Corridors faunistiques suprarégional Corridoi faunistici sovraregionale
	Amphibienlaichgebiet: Ortsfeste- und Wanderobjekte Site de reproduction de batraciens: objets fixes et itinérants Sito di riproduzione di anfibi: oggetti fissi e mobili
	ISOS-Objekt (Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz) Objet ISOS (inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse) Oggetto ISOS (inventario federale degli insediamenti svizzeri da proteggere)
	IVS-Objekt (Historischer Verkehrsweg von nationaler Bedeutung) Objet IVS (voie de communication historique d'importance nationale) Oggetto IVS (via di comunicazione storiche d'importanza nazionale)